



Descriptif technique CCTP

Robinetterie de prélèvement d'échantillon d'eau pour analyses microbiologiques



Pour assurer les prises d'échantillons d'eau conformément aux exigences de *l'arrêté du 1^{er} février 2010 relatif à la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire*, un robinet spécifique de prélèvement d'échantillons sera à prévoir. Celui-ci sera à mettre en place sur la tuyauterie permettant la purge du fond de ballon de stockage.

Ces robinets avec corps en laiton permettront aux laboratoires effectuant les prélèvements de réaliser une purge, un flambage et une désinfection à l'aide d'une lingette antiseptique selon la norme NF T90-522. Pour cela, ils seront équipés d'une tubulure déportée en Acier Inoxydable qui peut être tournée dans n'importe quelle position afin de faciliter le prélèvement même si un obstacle se trouve à proximité. Le verrouillage se fera par l'intermédiaire d'une clef amovible pour éviter tout risque d'utilisation par une personne non habilitée.

Ces robinets seront de marque GRK, type 1920 ou équivalent technique.